

Diocèse de Rennes Rennes, le 18janvier 2023

Chers amis, aumôniers, bénévoles et prêtres accompagnateurs et référents,

Dans sa lettre pastorale *« Afin que vous débordiez d’espérance »*, Monseigneur Pierre d’Ornellas, dans son orientation n°27 **« Vivons un pèlerinage, source de grâce ! »**, écrivait ceci : *« J’encourage le pèlerinage annuel à Lourdes avec l’Hospitalité diocésaine, en demandant que soit le plus possible favorisée la participation des jeunes. J’encourage aussi la participation aux autres pèlerinages avec, par exemple, l’Hospitalité Montfortaine, Lourdes-cancer-espérance ou le Rosaire. Je demande au service de la pastorale de la santé de réfléchir à l’organisation, une année (pourquoi pas en 2022 pour le 160ème anniversaire de la reconnaissance des apparitions à Lourdes ?), d’un unique pèlerinage à Lourdes qui regrouperait tous nos frères et sœurs en situation de fragilité dans le diocèse, avec tous ceux qui les accompagneraient »*.

La survenue du Covid et la reprise progressive des pèlerinages, ainsi que le fait que les jeunes ne participaient pas au pèlerinage diocésain l’an dernier, nous a amenés, Bertrand Jardin, directeur des pèlerinages, et moi-même à choisir plutôt le mois d’avril 2023 pour répondre à l’appel de notre évêque**. Ce mois d’avril**, en effet, les jeunes seront avec nous sur toute la durée du pèlerinage : **du lundi 17 au dimanche 23** !

Certains d’entre vous sont déjà hospitaliers, pour eux comme pour les autres, faire Eglise diocésaine, à Lourdes, autour de nos frères et sœurs malades ou handicapés serait une grande joie.

**Alors, si vous veniez avec nous ?**

On peut envisager plusieurs façons de participer :

* **En tant que pèlerin valide**, seul, en couple, ou en famille.
* **En faisant l’expérience de servir** comme hospitalier (découvrir le pèlerinage par le biais du service des malades peut être une expérience riche, et cela ne vous engage pas pour la suite – Le signaler sur votre inscription).
* **En amenant une personne malade, handicapée, ou âgée** que vous pourriez prendre en charge le temps du pèlerinage (le signaler sur votre inscription).

Nous espérons que cette proposition rejoindra les aspirations de plusieurs d’entre vous. Si c’est le cas et que vous faites la démarche d’inscription auprès du bureau des pèlerinages, vous pouvez demander à vous retrouver dans **le groupe « pasto santé**» que nous formerons autour des responsables diocésains.

Dans l’espoir de faire cette démarche avec vous, à Lourdes, bien fraternellement,

Jean-Michel AUDUREAU, diacre du diocèse de Rennes, Délégué Diocésain

**Contact en vue de l’inscription ou pour tout renseignement :**

**Pèlerinages diocésains**

Maison de la Communication,  
1 rue du Père Lebret, 35000 Rennes  
Tél. 02 99 14 44 57  
Mél. [pelerinages@diocese35.fr](mailto:pelerinages@diocese35.fr)